



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le lieu a été choisi compte tenu de l'absence au siège de salle disponible réunissant les conditions sanitaires.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME. ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME. GIBERT (C.C. DU FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) ; MME COUTTENIER (C.C. SAVE AU TOUCH), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), TRONCO (C.A. SICOVAL)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. BRIAND (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), MME. MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Date de la convocation : 23 JUIN 2022

Secrétaire de séance : MME GIBERT

D2022-40 – Approbation du compte-rendu financier et technique (CRTF) du délégataire de l'UVE de Bessières

Suite à l'extension de son périmètre sur le territoire de Toulouse Métropole, le syndicat mixte de traitement de déchets DECOSET gère 2 délégations de service public :

- Une DSP conclue en 1996 (contrat DECOSET / Econotre), relative à l'usine de Bessières (tri et valorisation énergétique),
- Une DSP conclue en 2007 (contrat Ville de Toulouse / SETMI, repris par DECOSET en 2009), relative à l'ancienne usine de valorisation énergétique de Toulouse

Ces contrats, qui devaient s'achever au 07 janvier 2024, bénéficient d'une prolongation accordée par le préfet et la DGFIP jusqu'au 31 décembre 2024.

Decoset en sa qualité d'autorité délégante dispose d'un pouvoir de contrôle du bon fonctionnement du service délégué.

Ainsi, pour en faciliter la mise en œuvre concrète, l'article L1411-3 du CGCT impose au délégataire de produire chaque année :

« un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, y compris dans le cas prévu à l'article [L. 1121-4](#), ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »

Accusé de réception en préfecture
031253102938-20220630-17622-10-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

Par ailleurs, les usagers des services publics ont également été informés par le biais de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 27 juin 2022 sur l'exploitation du service délégué par Econotre.

- **APPROUVE** le rapport technique et financier 2021 du délégataire Econotre

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT

**S.M.
DECOSET**

Colectes - Sélectives - Traitements - Déchetteries

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	11	5	16
Votants	11	5	16
Pouvoirs	2	0	2
Total de voix	26	5	31
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	26	5	31

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20220630-D2022-40-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022